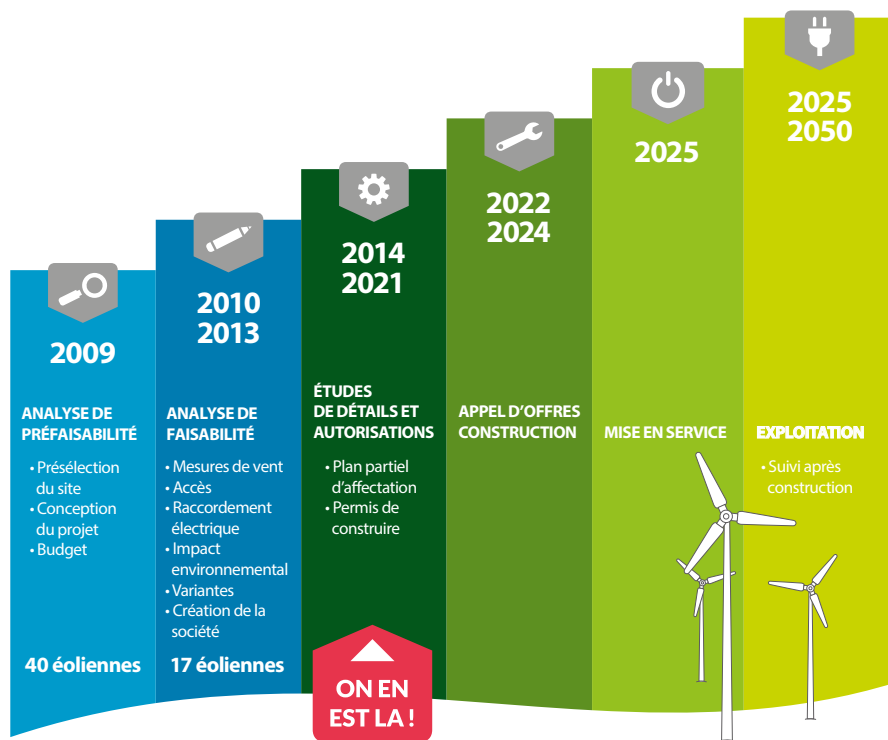


BULLETIN D'INFORMATION - JUILLET 2020



LES PRINCIPALES AVANCÉES DU PROJET

Fin 2018, la loi modifiée sur l'aménagement du territoire et des constructions (LATC) est entrée en vigueur. Elle permet de déposer un seul dossier en vue d'obtenir l'autorisation d'un plan d'affectation valant permis de construire pour les projets éoliens. Ceci facilite la prise de connaissance du dossier en permettant son examen en une seule fois.

Bien que l'élaboration de ce dossier unique exige des travaux complémentaires et par conséquent un délai supplé-

mentaire, Éoliennes de Provence a choisi d'opter pour cette possibilité. Le dossier de mise à l'enquête est donc en cours de finalisation.

Parallèlement, le projet a connu une avancée notable, en particulier avec l'armée suisse. Cette dernière a en effet donné son approbation au projet après que toutes les mesures utiles pour garantir la sécurité du territoire aient été prises.

En septembre 2019, les représentants d'Éoliennes de

Provence ont rencontré le conseil communal, pour présenter l'état d'avancement du projet et répondre à leurs questions.

La participation régulière de Johny Favre, Syndic de Provence, aux conseils d'administration d'Éoliennes de Provence, est garante de l'implication de la commune dans le projet. La continuité de l'information à la municipalité est assurée par des rencontres avec les conseillers municipaux portant sur la situation actualisée du projet.



Étienne Roy
Président d'Éoliennes de Provence

ÉDITO

Impliqué dans les projets de parcs éoliens de Romande Énergie depuis plusieurs années, j'ai récemment été nommé Président de la société Éoliennes de Provence. Bien que les travaux que nous menons soient peu visibles, Éoliennes de Provence réalise un énorme travail de préparation en vue de la mise à l'enquête du plan d'affectation et du permis de construire (PAPC).

Le calendrier initial, « chamboulé » notamment par les demandes complémentaires du canton, les négociations avec l'armée ou encore la nouvelle possibilité de valider le projet en une seule procédure, a dû être révisé, ce qui nous amène à envisager désormais une mise en service en 2025.

Ce délai supplémentaire ne nous a pas empêchés de poursuivre le dialogue avec nos parties prenantes, qu'il s'agisse des autorités, d'institutions ou de privés. Nous travaillons, entre autres, sur les conventions nécessaires à la réalisation du projet, mais aussi à la relance du lien avec la population qui passe, par exemple, par ce bulletin.

Le chef de projet et l'ensemble du Conseil d'administration d'Éoliennes de Provence continuent de s'investir dans ce parc éolien, essentiel pour faire avancer la Suisse dans sa transition énergétique.

Notre prochain bulletin d'information et le site internet du projet arboreront un nouveau design à l'automne. Découvrez ces éléments prochainement !

UN POSTE DE TRANSFORMATION INTÉGRÉ AU PAYSAGE



Image non contractuelle

La taille et le style architectural du poste de transformation, servant à réinjecter l'électricité produite sur le réseau électrique, ont été revus pour répondre aux souhaits de la Commune et parvenir à une meilleure intégration paysagère.

QU'EN DITES-VOUS ?



Commune de
Provence

Déjà bientôt plus d'une dizaine d'années que la Municipalité et la population de Provence attendent de voir le bout de la pale d'une première éolienne... Le projet est complexe et avance sûrement, mais bien trop doucement à notre goût. Et même si la mise à l'enquête publique se profile dans un avenir proche, nous sommes bien conscients qu'avant que le chantier ne démarre réellement, la Municipalité aura encore à traiter des montagnes de papiers et devra répondre à de multiples questions.

En dépit de ces obstacles, nous restons fermement convaincus du potentiel de l'énergie éolienne. Elle reste une bonne alternative aux énergies fossiles, même si elle ne représente qu'une partie de la réponse aux défis écologiques auxquels la planète se trouve confrontée. Pour le dire de façon pragmatique: c'est toujours ça de pris!

Et si certains déplorent l'atteinte au paysage d'autres, dont je suis, admirent l'objet technique. C'est une

question de point de vue. D'ailleurs, qui se pose aujourd'hui la question de savoir si l'autoroute qui coupe le Lavaux en deux est « jolie » ou non? Qui ira jusqu'à passer par la route du Lac ou par Oron pour se rendre de Genève en Valais, au prétexte qu'il ne veut pas cautionner une autoroute qui défigure le paysage?

Grâce au dialogue avec Éoliennes de Provence, nous avons pu travailler à intégrer le projet dans notre environnement. Ainsi le poste de transformation, redessiné par l'architecte selon nos vœux, a quitté son habit de béton pour s'approcher de nos chalets traditionnels. C'est en continuant de participer régulièrement aux conseils d'administration d'Éoliennes de Provence que nous pourrions avancer et poursuivre notre implication dans un projet dont nous pourrions finalement être fiers.

Johny Favre, Syndic

Le projet de parc éolien de Provence est géré par la société Éoliennes de Provence SA, issue d'un partenariat entre Romande Energie (60% des parts) et les Services électriques de la Ville de Zurich (ewz, 40% des parts). Éoliennes de Provence SA sera chargée d'exploiter le parc éolien une fois sa construction achevée.



IMPRESSUM

ÉDITION ET IMPRESSION :
ROMANDE ENERGIE

PAPIER ISSU DE SOURCES
RESPONSABLES



CONTACT :

Lawrence Armstrong - Chef de projet

021 802 97 73 - contact@eoliennes-de-provence.ch

« Élaboré avec rigueur, ce projet a toute sa place dans la stratégie énergétique plébiscitée par la population suisse. »